

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 8 novembre 2022

Personnes présentes :

Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, M. DEPREURAND Olivier, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, Mme ACHARD Anne-Lise, M. DONDEL Gaëtan et M. GOSSAUME Josselin

Directrice : Mme VANNIER Chantal

Les représentants de la municipalité : M GAUTHIER Xavier. Mme ROY-BOUTELOUP Cécile

Les représentants des parents d'élèves : Mme PANIER Noémie, Mme MORCHOISNE Cécile, M. JOURET David, Mme BRAULT Françoise, Mme GUYON Nathalie, M. FRISON Julien

Personnes excusées :

IEN : Mme ALBERT Laurence

Parents élus : Mme MANGEANT Sophie

Les représentants du RASED : Mme LESTIENNE Laetitia, Mme BOISSIERE Sophie

Les ATSEM : Peggy PRIEUR

Le secrétaire de séance : M. MAC

Le conseil débute à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 * Élections des représentants de parents d'élèves.
- 2 * Modalités d'élections pour le prochain scrutin
- 3 * Règlement intérieur.
- 4 * Effectifs, organisation des classes et des enseignements.
- 5 * Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).
- 6 * Hygiène, santé et sécurité.
- 7 * Travaux en cours et prévisions.
- 8 * Coopérative scolaire.
- 9 * Projets pédagogiques et réalisations.
- 10 * Dates à retenir.

Approbation du PV du précédent Conseil d'école

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

1 - Élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu **le vendredi 7 octobre 2022**, avec un vote par correspondance uniquement. Le taux de participation de 41,9 % sur 198 inscrits (en baisse par rapport à 2021 : 46,6%). La liste unique est donc élue avec 80 suffrages valablement exprimés.

Sont élus dans l'ordre de la liste :

Titulaires : **Mme PANIER Noémie, Mme MORCHOISNE Cécile, Mme MANGEANT Sophie, M. JOURET David, Mme BRAULT Françoise, Mme MAHY Ingrid,**

Suppléants : Mme GUYON Nathalie, Mme BLANC Émilie, Mme GALAIS Sonia, M. FRISON Julien

Les enseignants souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves.

Les missions du Conseil d'école :

Vote le règlement intérieur de l'école.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école et des locaux ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants à besoins particuliers ;
- Les activités périscolaires et la restauration scolaire ;

- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants.

Le fonctionnement du Conseil d'école :

Les membres décisionnaires du Conseil d'école - c'est-à-dire ceux qui votent les décisions sont :

- L'ensemble des enseignants de l'école et le directeur,
- Deux représentants de la commune,
- Six représentants de parents d'élèves (selon le nombre de classes de l'école),
- Un représentant du RASED,
- Le cas échéant, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

2 - Modalités de vote pour le prochain scrutin.

L'équipe enseignante propose la reconduction du vote par correspondance uniquement pour le prochain scrutin (en octobre 2023).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le prochain scrutin sera donc organisé par correspondance uniquement.
Les membres du conseil d'école seront invités en début d'année à préparer ce vote.

3 - Règlement intérieur.

Lecture du règlement intérieur de l'école (en annexe).

Vote pour l'approbation du règlement intérieur.

Règlement intérieur de l'école approuvé à l'unanimité.

Le règlement sera envoyé par mail aux parents et doit être lu en famille.
Les parents et les enfants s'engagent à respecter le règlement intérieur en signant leur accord sur le bordereau qui sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

4 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.

Avec une moyenne de 22,3 élèves par classe, les conditions d'apprentissage sont favorables.

Nos effectifs sont presque stables par rapport à l'an passé (136 → 134).

L'école accueille actuellement 134 élèves répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 24 élèves : 11 élèves de Moyenne Section et 13 élèves de Grande Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 23 élèves : 13 élèves de Petite Section et 10 élèves de Grande Section.
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 21 élèves : 6 élèves de Grande Section et 15 élèves de CP.
- Classe de Mme TRANCHANT, classe 4 : 17 élèves de CE1.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 26 élèves : 14 CE2 et 12 CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. DONDEL, classe 6 : 23 élèves de CM2.

Concernant les enseignants : Gaëtan DONDEL assure la décharge de direction le mardi et un lundi sur trois. Olivier DEPRE-DURAND et Anne-Lise ACHARD sont titulaires remplaçants en zone d'intervention limitée (ZIL) rattachés à l'école de Villeperdue.

Concernant les ATSEM :

L'équipe d'enseignants a salué l'arrivée d'Estelle LELARGE dans l'équipe des ATSEM, ce qui permet une présence d'ATSEM dans les 2 classes le matin comme l'après-midi. Sa bonne humeur est appréciée de tous... De plus, elle est très compétente avec les petits. Les enseignants remercient la mairie pour la création de cet emploi.

Concernant les AESH :

Mme Ophélie HARCHE exerce une aide individuelle dans les classes 2 et 5 à raison de 20h par semaine.

Concernant les élèves :

La campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2023 a débuté en octobre : il s'agit de prévoir les effectifs pour l'année prochaine afin d'anticiper notamment sur les besoins matériels et humains.

Avec le départ de 23 CM2 en fin d'année et l'arrivée prévue d'une dizaine de PS, les effectifs de l'école risquent encore de baisser l'an prochain.

Toutefois, grâce à la collaboration avec la mairie, nous sommes en mesure d'évaluer au plus juste les prévisions d'effectif, qui doivent également tenir compte des nouveaux arrivants sur la commune. Nous pouvons aujourd'hui évaluer à 17 (dont 13 PS) le nombre de nouveaux élèves d'ici la rentrée de septembre 2023.

Un courriel a été envoyé aux familles de l'école pour compléter cette information. Il est important que les familles ayant un enfant né en 2020

prennent dès maintenant contact avec la mairie et l'école pour préparer la rentrée prochaine.

5 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).

Les élèves de CP et de CE1 ont passé mi-septembre les évaluations nationales.

Le but des évaluations nationales est, pour l'école, de situer le niveau des élèves de CP et CE1, afin de renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter).

En français sont évalués les domaines suivants : lire à voix haute, compréhension orale et écrite, écriture de syllabes et de mots.

En mathématiques sont évalués les domaines suivants : calcul mental, numération, résolution de problème, géométrie.

En CP, aucun enfant n'est à besoin, en mathématiques et en français. Certains enfants montrent des fragilités en résolution de problèmes pour les mathématiques et en phonologie et compréhension en français.

En CE1, En français, les résultats ne révèlent aucun élève à besoin, mais uniquement quelques fragilités de compréhension de l'écrit liées à un stock lexical insuffisant chez certains enfants.

En mathématiques, les élèves ont principalement des difficultés dans l'utilisation des calculs en résolution de problèmes ainsi que dans l'association d'un nombre à une position

Service civique :

Mme Elisa HARCHE est employée en service civique à l'école depuis le 7 novembre dernier et sa mission se poursuit jusqu'à fin juin.

Elle accompagne les enseignants dans les différentes classes en gérant des activités sous la responsabilité de ses derniers. Un grand merci à Madame Tranchant pour les démarches administratives effectuées pour permettre et organiser cet emploi...

Le RASED

Le Réseau d'AideS aux Élèves en Difficulté (RASED) cherche, en fonction des moyens dont il dispose, l'aide la plus pertinente pour chaque enfant. Une journée de concertation entre les membres du Réseau d'Aides et les enseignants de l'école a eu lieu le 10 octobre pour préciser les besoins. Les demandes d'intervention du réseau d'aide vont concerner :

5 élèves en GS

3 élèves en CP

2 élèves en CE1

3 élèves en CE2

1 élève en CM1

2 élèves en CM2

Soit 16 demandes au total.

Compte tenu du bassin d'interventions important, la priorité des interventions est donnée au cycle 2. Le conseil d'école déplore que tous les élèves ne puissent être aidés. Cette année un « maître G », sur le comportement, Monsieur LEMOIGNE, vient appuyer l'équipe notre secteur : Mme BOISSIERE « maitresse E », sur les enseignements et Mme LESTIENNE, psychologue scolaire. Mais le maitre G couvre l'ensemble de la circonscription de Saint-Avertin et sera donc très peu disponible...

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le service des enseignants, il est prévu un temps annualisé face aux élèves en groupes restreints.

60 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) réparties ainsi :

- 36 h en présence d'élèves (aide aux élèves en difficulté en lecture)
- 24 h de préparation (identification des besoins des élèves, organisation des APC, articulation avec le projet d'école ...).

Les APC sont organisées de 16h30 à 17h30 sur autorisation des parents d'élèves. (17h10 en maternelle)

Les parents doivent impérativement informer les enseignants et la garderie des modalités de départ de l'école des élèves à l'issue des APC.

6 - Hygiène, santé et sécurité.

Protocole sanitaire de niveau socle.

Alerte incendie : Le premier exercice s'est déroulé le mardi 4 octobre à 10h20.

Site mairie :

Le système d'alarme fonctionne correctement et l'exercice s'est bien déroulé : évacuation dans le calme en moins d'une minute.

Site Godinière :

Le signal émanait du bureau de direction. La corne de brume avec bombe de gaz n'a pas fonctionné. L'ensemble des élèves a fini par être évacué mais cela a pris du temps...

Depuis cet exercice, de nouvelles cornes de brumes ont été fournies par la mairie...

Le prochain exercice permettra de les tester.

PPMS : 2 exercices sont à effectuer. Un exercice PPMS attentat/ intrusion a eu lieu le mardi 18 octobre :

Site mairie :

L'alerte est bien prise en compte par les deux classes qui évoluent dans le même bâtiment.

Cet exercice semble toujours très long pour les plus jeunes. L'objectif est donc de les amener à garder le silence le plus longtemps possible...

Site Godinière :

Le « carillon » a été utilisé.

Le signal (carillon) a été perçu par tous. C'est la difficulté de communication qui reste problématique... une enseignante remplaçante était présente ce jour-là à l'école...

Les « fiches réflexe » des enseignants ont été modifiées depuis en indiquant, qu'en cas de personnel remplaçant, il fallait immédiatement contacter la directrice afin d'établir le contact.

Le second exercice, PPMS risque majeur, sera fait avant les vacances d'hiver.

7 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les menus travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

Côté Godinière

Changement du réfrigérateur de la salle du photocopieur.

Installation par la commune d'un combiné téléphonique dans les classes qui n'en avaient pas.

Réparation du vidéoprojecteur classe 5

Changement des câbles réseau défectueux.

Construction de jardinières le long de la classe 6.

Un plan a été fourni mi-octobre par les enseignants à la commune pour finaliser les aménagements prévus de longue date par la commune.

- marquages au sol
- plantations d'arbres et arbustes
- mise en place de la table offerte par l'APE et de buts sur le terrain multisports...
- Installation des carrés potagers, de tables en bois...

Une nouvelle rencontre est prévue avec les représentants de la commune le mardi 22 novembre à 16h45 pour préciser ces aménagements.

Côté Mairie

Installation des panneaux de jeux offerts par l'Association des Parents d'Elèves

Le panneau musical a été monté sur roulettes pour permettre éventuellement une utilisation en classe.

Changement du vidéoprojecteur classe 1

Mobilisation citoyenne face à la crise énergétique

Une série de propositions ont été faites à la mairie pour limiter les consommations de chauffage, d'électricité et d'eau à l'école. Les élèves ont également fait des propositions et se sont impliqués dans ce projet...

8 - Coopérative scolaire ;

Bilan moral et financier de l'association USEP Villeperdue

Solde au 01/09/2022 : 1282,44€

Dépenses		Recettes	
Affiliations USEP	848,15	Participations de début d'année des parents	1288
Transport pour les sorties	90,10		
Achats de classe	55,41		
TOTAL	993,66	TOTAL	1288

A venir :

+ dépenses :

- achats de classe
- sorties
- frais de tenue de compte

+ recettes :

- vente des photos de classes
- participations des parents de début d'année
- participation mairie

Solde au 08/11/2022: 1576,78€

9 - Projets pédagogiques et réalisations ;

Pas d'intervenant du CFMI cette année : De très nombreuses demandes d'écoles cette année, un nombre de stagiaires limité... même des écoles de l'agglomération de Tours n'ont pas été pourvues...

Rando patrimoine du jeudi 20 octobre

Les élèves de CM2 ont randonné dans les rues de Tours à la recherche des principaux monuments de la ville. Le transport en train a été privilégié pour une sortie écologique et peu coûteuse mais qui a fait le grand plaisir des CM2.

Semaine du goût

Les classes 1 et 2 de maternelle ont participé à des activités et sorties communes en période 1

- semaine du goût : atelier les jeudi 13 et vendredi 14 octobre autour des fruits: fruits bruts (avec un accent sur les fruits exotiques peu connus) et fruits transformés (fruits secs, gelée, confiture, pâte de fruits, compote et gâteaux).

Au cours de ces ateliers, les enfants ont découvert de nouvelles saveurs, produit du langage, manifesté leur goût et préférence en argumentant, ils ont trié les fruits selon les saveurs et découvert un vocabulaire spécifique (papilles gustatives, exotique, agrume, acide, amer, pépin...).

Les deux enseignants remercient les parents pour avoir apporté autant de choses pour ces ateliers.

- sortie au verger de la Morinière à St Epain le vendredi 21 octobre.

Les deux classes, ainsi que les Grandes Sections de la classe 3, sont allées en car à la station fruitière de Saint Epain sur la matinée.

3 ateliers étaient organisés : la visite et l'explication de la partie de la station où se fait le tri et le calibrage des pommes, la visite du verger et lette avec observation du matériel utilisé et enfin la dégustation de 3 pommes (aux goûts différents pour faire suite à notre atelier semaine du goût).

Le beau temps était au rendez-vous et chacun a passé une matinée très enrichissante et agréable.

Les enseignants remercient les accompagnateurs et la station fruitière qui nous a accueilli gentiment, gratuitement et qui a très bien structuré la visite.

La classe 3 a également travaillé sur la semaine du goût, sur les 5 sens et les différents goûts : sucré, amer, acide, salé...

Photographie scolaire :

La traditionnelle photographie scolaire a eu lieu le lundi 19 septembre avec le même photographe de l'année dernière.

Bibliothèque :

Les élèves seront accueillis toutes les 2 ou 3 semaines, les maternelles et la classe 5 d'une part et les classe 3, 4 et 6 de l'autre, à compter du 14 novembre. Les élèves pourront voir l'exposition de photos qui aura lieu en décembre.

Natation scolaire :

Les séances ont eu lieu le jeudi matin (du 12/09 au 18/11) pour la classe 5. Les huit séances au total auront donc eu lieu, sauf changement d'ici le 18/11....

Les séances de natation auront lieu le jeudi matin en période 3 (du 30/01 au 14/04) pour les classes 3 et 4.

La priorité étant donnée aux plus jeunes, la classe 6 ne bénéficie pas de créneaux de natation cette année.

École et cinéma

Toutes les classes de l'école vont participer au dispositif « école et cinéma » : pour chaque cycle, trois projections sont prévues au cinéma « Le Générique » de Montbazou : les trajets sont financés par la communauté de commune.

Cycle 1 :

Les deux projections auront lieu en 2023.

Cycle 2 :

- « Kérity, la maison des contes » le mardi 22/11
- 3 courts métrages « burlesque »
- « Wallace et Gromit »

Cycle 3 :

- « Tout en haut du monde » le 28/11
- 3 courts métrages « burlesque »
- Wadjda

Rencontre USEP : Course d'orientation cycle 2

25 novembre - Domaine de Candé : sortie orientation avec différentes activités d'orientation avec un plan et par équipe. Les classes 3 et 4 iront sur la demi-journée.

Sorties « Histoire » au cycle 3 :

Sortie pour les classes 5 et 6 à l'écomusée du Véron le 25 novembre : visite guidée d'une exposition sur l'antiquité et atelier céramique.

Une sortie est prévue au musée du Grand Pressigny, début février : visite et ateliers sur la préhistoire.

Spectacle de Noël :

L'APE propose un spectacle de magicien le lundi 12 décembre.

Organisation de la journée :

- * photos avec le père Noël pour les classes 1, 2 et 3 idéalement en salle de motricité à partir de 10h.
- * spectacle de 14h à 15h aux Albizzias suivi du goûter (chocolat chaud / brioche / sucette en chocolat et clémentine) servi dans la salle (comme "avant") pour tous les enfants.

L'équipe enseignante remercie vivement les membres de l'APE pour leur engagement aussi bien sur le plan humain que sur le plan financier ainsi que l'initiative de M.Jouret pour l'aménagement du marronnier côté maternelle.

Compte-tenu des projets en prévision, une aide financière de l'APE pour les sorties programmées sera la bienvenue...

Défi orthographique en cycle 3 :

Les CM1 et CM2 sont inscrits pour un « défi orthographique » :

- une première dictée sera faite à l'école le 10/01.
- deux élèves de chaque niveau seront choisis pour participer à une nouvelle dictée le mercredi 5 avril, sur un autre lieu, et accompagnés par leurs parents.
- les élèves ayant réalisé la meilleure dictée participeront à la finale départementale le mercredi 31 mai, toujours accompagnés par leurs parents.

Carnaval

Les élèves sont invités à venir déguisés le vendredi 10 février afin de clôturer de manière festive la troisième période de classe.

Marché de printemps

Les élèves de l'école vont réaliser des boutures, des plantations, des semis pour permettre un marché de printemps à la veille des vacances scolaires, le vendredi 14 avril. L'école recherche dès à présent des godets vides, des petits bulbes à fleurs, des fins de sachets de graines... Une attention particulière sera portée sur les espèces cultivées afin de ne pas « marcher sur les platebandes » du commerce local de proximité...

Fête de la musique

Une production musicale sera proposée aux élèves sur le temps scolaire le lundi 19 juin sous la forme d'un échange interclasses.

Fête de l'école : vendredi 23 juin dans la salle des Albizzias et la kermesse dans la cour de l'école élémentaire.

10 - Dates à retenir ;

Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 7 février et le mardi 23 mai à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La directrice, Mme Vannier